

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** *FIR M600*

· **UFI:** *1500-50MP-G009-GWUJ*

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit** *PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage*

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Additif pour huile moteur - Anti friction*

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - Savignac

BP 262

12202 Villefranche de Rouergue

FRANCE

Tel 05 65 81 16 37

Email : contact@firchim.fr

Site web: www.firchim.fr

· **Service chargé des renseignements:** *Service protection de l'environnement*

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel 01.45.42.59.59

Société / Organisme : ORFILA - INRS - <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*

· **Pictogrammes de danger** *GHS02*

· **Mention d'avertissement** *Attention*

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** *Non applicable.*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: **FIR M600**

(suite de la page 1)

· **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.· **Composants dangereux**:

Reg.nr.: 01-2119498288-19	C14-16-18 Alkyl phenol ⚠ Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 4, H413	≥0,1-<1%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≤2,5%
CAS: 2568-90-3 EINECS: 219-909-0 Reg.nr.: 01-2119973500-41	1,1'-[méthylènebis(oxy)]dibutane ⚠ Flam. Liq. 3, H226	50-100%

· **Indications complémentaires**: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales**: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.· **Après inhalation**: En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.· **Après contact avec la peau**: Laver immédiatement à l'eau.· **Après contact avec les yeux**:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant 15 minutes, en écartant bien les paupières.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

· **Après ingestion**: Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction**:

eau pulvérisée;

mousse;

poudre d'extinction;

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité**: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité**: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: FIR M600

(suite de la page 2)

*Assurer une aération suffisante.***· 6.4 Référence à d'autres rubriques***Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.**Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.**Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.***RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger***Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.***· Préventions des incendies et des explosions:***Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.**Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.***· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Aucune exigence particulière.***· Indications concernant le stockage commun:** *Pas nécessaire.***· Autres indications sur les conditions de stockage:** *Tenir les emballages hermétiquement fermés.***· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.***RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:***Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.***· Remarques supplémentaires:***Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.***· 8.2 Contrôles de l'exposition****· Contrôles techniques appropriés** *Sans autre indication, voir point 7.***· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:***Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.***· Protection respiratoire:** *N'est pas nécessaire.***· Protection des mains:***Gants de protection**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.**Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.***· Matériau des gants***Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.***· Temps de pénétration du matériau des gants***Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.*

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: **FIR M600**

(suite de la page 3)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur:	Beige clair
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Emulsionnable
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 25 °C:	0 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,88 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Visqueuse
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	
· Liquide et vapeurs inflammables.	
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: FIR M600

(suite de la page 4)

· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: FIR M600



(suite de la page 5)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | UN1993 |
| ADR, IMDG, IATA | |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. |
| ADR | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. |
| IMDG, IATA | |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| ADR | |
|  | |
| Classe | 3 (F1) Liquides inflammables. |
| Étiquette | 3 |
| IMDG, IATA | |
|  | |
| Class | 3 Liquides inflammables. |
| Label | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| ADR, IMDG, IATA | |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Attention: Liquides inflammables. |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 2020/878/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2023

Numéro de version 1

Révision: 09.02.2023

Nom du produit: FIR M600

(suite de la page 6)

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- **Date de la version précédente:** 16.01.2023

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**